



Attributions : aspects juridiques

Formation présentielle

Durée: 7 heures

PUBLIC

Collaborateurs de la gestion locative

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en Innovation sociale

LIEU

Sessions inter : Metz ou Paris Sessions intra : selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr 03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

7 /1

CONTENO PEDAGOGIQUE

1. Le séjour des étrangers hors UE en France

- L'entrée en France
- L'accès au statut de résident
- Le droit au regroupement familial
- Les titres de séjour temporaire
- Les demandeurs d'asile, réfugiés et bénéficiaires de la protection subsidiaire

2. Le séjour des citoyens européens

- Droit de séjour des actifs et des inactifs
- Mesures transitoires
- Conséquences du refus du droit au séjour

3. L'accès au logement social

- Les titres définis dans l'arrêté du 15 mars 2010
- Les conditions d'enregistrement et l'instruction de la demande
- Les conditions d'accès au titre du DALO

4. Cas particuliers

- Situation des Français venant de l'étranger
- Impact du retrait d'un titre de séjour
- Validité des actes d'état civil établis à l'étranger

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appréhender les textes juridiques de référence et s'approprier les dispositions essentielles.
- Traiter des situations concrètes relatives à la gestion des dossiers d'attribution.
- Élaborer des réponses aux questions pour lesquelles la législation actuelle ne permet pas de faire face aux exigences spécifiques du logement social.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- ► Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour Identification des besoins des bénéficiaires.
- Autopositionnement sur des compétences.
- Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ► En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Evaluation de la satisfaction à chaud.
- Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- L'accord hiérarchique est nécessaire.
- Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.